La vie – Journal électronique – 24 mai 2013

Faut-il donner plus de pouvoir aux laïcs dans l'Eglise catholique ?

Laurent Grzybowski

Créé le 24/05/2013 / modifié le 24/05/2013 à 17h07

« Plus que des collaborateurs, les laïcs doivent être considérés comme coresponsables de la mission de l'Eglise ». Citant Benoît XVI, des catholiques de la région lyonnaise (membres du Réseau des parvis Rhône-Alpes et de la Conférence catholique des baptisé(e)s) viennent de publier une lettre ouverte dans laquelle ils entendent interpeller leurs évêques pour qu'ils mettent davantage en œuvre, dans les paroisses et dans les diocèses, la coresponsabilité entre clercs, laïcs et religieux, voulue par le concile Vatican II.

« Nous répondons à l'invitation du droit canon qui, dans son article 212, stipule que les fidèles ont le droit et parfois le devoir de donner aux pasteurs leur opinion sur ce qui touche le bien de l'Eglise, et de le faire connaître aux autres fidèles... », écrivent les signataires de cette lettre, qui contient de nombreuses propositions parmi lesquelles : « Réunir des synodes diocésains sur le thème de l'avenir : Quelles paroisses pour demain ? Quels pasteurs et quels ministères pour les communautés ? Comment annoncer l'Evangile à nos contemporains ? ». « Ouvrir le débat sur l'accès des femmes aux ministères et aux responsabilités les plus larges. » « Orienter la pastorale pour que les catholiques s'engagent davantage pour la justice dans toutes ses dimensions », ou encore « Réfléchir à l'accueil dans la vie sacramentelle de tout homme et femme quelle que soit leur situation matrimoniale ».

Ces catholiques engagés citent abondamment Vatican II et se réjouissent de l'élection du pape François. « En appelant l'Eglise à être pauvre pour les pauvres le pape invite chacun à réévaluer ses pratiques », affirment-ils. C'est pourquoi, ils souhaitent engager des actions immédiates, en demandant que les conseils diocésains de pastorale, associant clercs et laïcs, « deviennent non seulement des lieux de réflexion, mais aussi de décision ». Ils voudraient aussi que dans les équipes d'animation pastorale (EAP), « devenues réellement représentatives, laïcs et clercs partagent, dans le respect mutuel, un vrai pouvoir de décision ».

http://www.lavie.fr/debats/chretiensendebats/faut-il-donner-plus-de-pouvoir-aux-laics-dans-l-eglise-catholique-24-05-2013-40655_431.php